

## → La Maison des Associations

Article mis à jour le Lundi 18 Février



**L'ancienne gendarmerie réhabilitée est devenue la Maison des Associations, lieu d'accueil, d'échanges et d'animation pour le public et les associations.**

**Ainsi, le Service Vie Associative et Sportive est installé depuis janvier 2007 dans ce bâtiment.**

### • L'aménagement

La Maison des Associations, c'est :

- le bureau de service Vie Associative et Sportive,
- 5 salles d'activités de 30 m<sup>2</sup> à 70 m<sup>2</sup> affectées aux activités,
- un hall d'accueil,
- des bureaux individuels ou partagés pour les associations motteraines,
- 1 sous-sol dédié au stockage et à la chaufferie (chauffage au bois).

### • Les services

- Boîte aux lettres
- Panneau d'affichage
- Photocopieur (accès avec code, service payant)
- Ligne téléphonique et installation ADSL possible dans les bureaux (à la charge des associations)
- Documentation
- Vidéoprojecteur
- Massicot

L'accueil du public est assuré par les agents du Service Vie Associative et Sportive :

*Du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 hors vacances scolaires*

*Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h sauf mercredi de 8h30 à 11h30 pendant les vacances scolaires.*

Les utilisateurs accèdent à leur bureau ou salle avec un badge de 7h30 à 22h30 du lundi au samedi.

Le Service Vie Associative et Sportive gère les réservations des structures municipales (gymnases, salles) et s'occupe des informations relatives au monde associatif.

### Contact

**Service Vie Associative et Sportive**

201 avenue Saint-Exupéry

Tél. **04 79 65 17 79**

[vie-associative@mairie-lamotteservolex.fr](mailto:vie-associative@mairie-lamotteservolex.fr)